

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **41 (2004)**

Heft 1619

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Le kilomètre de la discorde

**L**e Conseil national a osé. Le monopole sur le dernier kilomètre de ligne téléphonique a sauté. Swisscom perd un important privilège. Tous les opérateurs de la téléphonie fixe seront à égalité. Les clients qui ont choisi les nouveaux venus n'auront plus à payer un raccordement à la compagnie nationale contrôlée par la Confédération. Le parlement a cependant modéré son ardeur libérale. Swisscom ne sera pas contraint d'investir, seul et pour tout le monde, dans les technologies de pointe. Pour accéder au réseau à haute vitesse (ADSL), les opérateurs concurrents devront, dans un délai de deux ans, faire leur part du financement des nouvelles installations.

La gauche unanime a rejeté ce compromis. Avec de bonnes et de moins bonnes raisons. C'est d'abord un combat, essentiellement idéologique, pour la défense du service public et contre la libéralisation des anciennes régies fédérales et autres entreprises publiques. C'est aussi la défense des salariés des télécommunications. Le personnel de Swisscom, au bénéfice d'une bonne convention collective, est beaucoup mieux protégé que celui des concurrents. C'est encore une défense des régions périphériques. Sous le régime de la concurrence, les nouveaux investissements auront tendance

à se concentrer dans les zones fortement habitées. Mais les entreprises publiques font souvent de même. Les trains sont plus fréquents entre Lausanne et Genève que sur la ligne de la Broye.

Le succès du référendum contre l'ouverture du marché de l'électricité en septembre 1992 a donné un coup de frein à la vague de libéralisation. L'opérateur Swisscom en a été le premier bénéficiaire. Forts de leur victoire d'il y a deux ans, la gauche et les syndicats seront tentés de contester par référendum le compromis sur le dernier kilomètre. Mais le succès devant le peuple est loin d'être assuré. La libéralisation du marché de l'électricité était un pas dans l'inconnu et pouvait être perçue comme une menace, notamment sur la sécurité de l'approvisionnement. La situation est toute autre pour les télécommunications. Les usagers connaissent d'expérience les profits qu'ils ont tirés de la libéralisation. Ils apprécieront l'étape supplémentaire, la simplification qu'amènera l'abandon du dernier tronçon du monopole. Face à ces avantages accessibles, la défense des salariés de la branche risque bien de ne pas faire le poids. En lançant un référendum au succès aléatoire, la gauche pourrait perdre l'indéniable crédit politique de son succès sur le marché de l'électricité. **AT**

### Dans ce numéro

Le dossier de cette semaine démêle l'écheveau du projet de réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre cantons et Confédération.

*Lire en page 2 et 3*

Cherix et Blocher: deux points de vue sur les blocages institutionnels actuels.

*Lire en page 4*

La mobilité est un défi qui exige de combiner les approches théoriques et les savoirs empiriques, selon des perspectives transdisciplinaires.

*Lire en page 5*

Les deux premiers épisodes d'*Ecrivain d'amour*, le nouveau feuilleton d'Anne Rivier

*Lire en page 6 et 7*

Cent cinquante ans d'histoire de l'horlogerie suisse au travers des montres Tissot

*Lire en page 8*